

DÉCLARATION

DU DIRECTEUR QUÉBÉCOIS DES MÉTALLOS

À tous les membres,

Depuis quelques jours, notre syndicat fait l'objet de reportages sur des fraudes importantes survenues dans des sections locales métallos.

C'est à vous, les membres, que nous pensons le plus fort en ces circonstances. Cet argent, votre argent, doit être consacré à la défense de vos droits et l'amélioration de vos conditions de travail.

Une politique de TOLÉRANCE ZÉRO guide nos actions en la matière. Comme vous, nous trouvons que ces fraudes sont INACCEPTABLES.

Nous avons mis en œuvre un plan de réponse qui accorde la plus haute importance à l'intégrité de notre syndicat et de tous ses représentants :

- **Les fraudeurs sont poursuivis devant les tribunaux pour récupérer jusqu'au dernier sou.** - C'est d'ailleurs la raison première pour laquelle ces fraudes ont été rendues publiques : nos procédures juridiques ont été reprises dans les médias.
- **Un plan de recertification des syndics est déployé immédiatement.** D'ici l'automne, plus de 300 syndics (trois pour chacune des 110 sections locales) suivront une formation spécifique afin de mieux détecter et prévenir la fraude.
- De plus, **le Syndicat des Métallos ajoute un mécanisme d'alerte** supplémentaire : Toute personne qui a un doute sur les finances de sa section locale pourra écrire à finances@metallos.ca ou en parler en toute confidentialité à son permanent syndical.

Rappelons les mécanismes déjà prévus à nos statuts et règlements :

- **Un vérificateur international procède à un audit périodique** des finances de chacune des sections locales. Il peut aussi procéder sur demande spéciale ou à la suite d'un signalement.
- Un mécanisme d'approbation des dépenses stricts doit être respecté. Les budgets et dépenses sont votées en assemblée générale. Des rapports sont aussi faits par le trésorier, le secrétaire financier ainsi que les syndics à des fréquences statutaires.
- **Le paiement des dépenses doit être justifié.** Les comptes de dépense accompagnés de pièce justificatives doivent être approuvés par trois des 4 signataires du compte avant chaque paiement.
- **Tout membre peut consulter à tout moment les livres comptables.**

À titre de directeur québécois des Métallos, je m'engage et j'engage notre organisation envers la transparence totale et la tolérance zéro.

Le Syndicat des Métallos prend tous les moyens pour contrer la fraude. Ne laissons pas ternir notre organisation et notre action syndicale, si essentielle à la défense de nos membres.

FORCE-SOLIDARITÉ-RESPECT



Dominic Lemieux
Directeur québécois des Métallos

